

Le service pour tous

Lors du dernier conseil municipal le groupe Meudon OXYGENE, est revenu sur le règlement intérieur de la restauration scolaire adopté par la majorité en conseil le 29 juin 2011 et auquel nous nous étions opposés. Il prévoit, en effet, " Que la restauration est prioritairement réservée aux enfants dont les 2 parents travaillent, à savoir: 2 jours par semaines si l'un des parents est la recherche d'un emploi ou en longue maladie."

Un tel critère de sélection lié à l'activité des parents est discriminatoire et sans rapport avec l'objet de la restauration scolaire. Il porte atteinte au principe d'égalité des usagers devant le service public et il engendre un risque de stigmatisation des enfants eux-

mêmes en les privant d'un accès auquel ont droit leurs camarades. Concernant les parents en longue maladie - rappelons qu'une personne malade ne choisit pas les moments de traitements de sa maladie qui ne lui permettront pas d'être disponible et qu'il n'a pas toujours la force d'assurer le déjeuner de ses enfants. Par la voie de Bernard Jasserand, nous avons donc demandé la suppression de cette clause du règlement intérieur de la restauration scolaire meudonnaise et avons souhaité qu'une prochaine délibération nous permette d'adopter le nouveau règlement ainsi modifié."

Nous nous sommes également élevés contre la décision prise par la CPAM du 92 de fermer 19

centres d'accueil Sécurité Sociale dans notre département. En conséquence d'une telle décision, Meudon verrait son centre du sentier de la pointe menacé, à l'instar de nombreuses villes des Hauts de Seine qui n'auraient plus de centre. En février 2010, nous avons déjà proposé un vœu sur les conditions d'accueils des usagers meudonnais. Ce vœu adopté à l'unanimité du conseil municipal avait contribué à sauver notre centre de Millandy. Ces fermetures de services publics de proximité sont inadmissibles et Meudon Oxygène continue de s'y opposer.

**MEUDON OXYGENE et ses élus Marc Mossé,
Bernard Jasserand, Philippe Caramelle**